



## Rupture période d'essai d'un cdi cause grossesse

-----  
Par Nmo84

Bonjour,

Le 24 août 2021 je commence à travailler en cdi avec une période d'essai de 2 mois. Début septembre, je suis honnête avec eux, je leur annonce que je suis enceinte, pour 2 raisons : leur prouver mon honnêteté, ma fiabilité et aussi car le travail est physique.

2 semaines avant la fin de ma période d'essai on m'annonce que je ne peux continuer pour, je cite "raison économique". Sauf que le lendemain, je vois dans les annonces d'emploi qu'ils recrutent. De plus, dès lors ou je leur ai annoncé ma grossesse, leur comportement envers moi à totalement changé, ce qui aurait dû me mettre la puce à l'oreille. Que doit-je faire ?

-----  
Par janus2

Bonjour,

Un employeur ne peut pas mettre fin à une période d'essai pour raison économique. Seul un motif lié au travail du salarié le permet. Mais je suppose que l'employeur ne vous a pas écrit cela ?

-----  
Par Nmo84

A l'oral il me dit pour raison économique et à l'écrit il met que mon profil ne correspond pas au poste. Je me suis faite avoir. Prise de cours et déçue, j'ai pas tilté.